

# *Les bonnes feuilles*

Extraits choisis de l'ouvrage

« L'église est comble, la foule attend là depuis deux heures. Une douce allégresse empreinte sur tous les visages annonce que l'on a enfin conquis celui que l'on a tant désiré.<sup>1</sup> »

Mgr Freppel dominant sa fatigue, pourtant visible, laissa déborder la joie qu'il éprouvait à se trouver parmi son peuple au milieu duquel il vivait déjà en esprit depuis plusieurs mois ; il éleva un cri de reconnaissance vers Dieu qui l'avait conduit par la main pour unir sa destinée à celle d'un pays si profondément attaché à l'Église, et qui venait de manifester son respect pour son évêque par la plus éloquente des démonstrations. Reprenant la parole de saint Paul aux Galates, il ajouta : « *Vous m'avez reçu comme l'envoyé de Dieu, comme le Christ lui-même.* » À Dieu ne plaise, mes très chers frères, que je rapporte à ma personne ces touchantes manifestations de votre foi. Dans les choses de la religion, l'homme s'efface, et Dieu seul paraît. Si j'ai quelque lustre à vos yeux, c'est que derrière ma faiblesse et mon indignité, il y a l'ombre de quatre-vingts évêques, vos pères dans la foi, dont la houlette pastorale a passé dans mes mains et qui, du fond de leurs tombes, me couvrent de leur majesté séculaire ; il y a le Pontife Souverain, qui m'envoie vers vous avec l'autorité de la charge suprême ; il y a l'Église catholique qui m'a investi des pouvoirs dont elle est la gardienne et la dépositaire ; il y a Jésus-Christ, qui a daigné laisser tomber sur mon front un rayon de sa royauté spirituelle. »

Il parla ensuite des grands événements dont il avait été témoin à Rome, et de l'œuvre du Concile qui, sans rien changer « pour le fond, ni quant à la substance de la doctrine », avait donné « des formules plus nettes et plus catégoriques, un enseignement mieux accentué, des définitions explicites qui arrêtent l'erreur et en préviennent le retour ».

Il ajouta : « Ce n'est pas le moment de développer devant vous les deux Constitutions dogmatiques qui ont été le fruit de ces délibérations si sages, si patientes, si dignes de l'esprit de justice et de charité qui anime l'Église. Je me réserve de le faire dans des instructions pastorales adressées à tout mon diocèse. Je me réserve de vous montrer en particulier que l'infaillibilité doctrinale du Souverain Pontife est l'une des vérités les plus clairement enseignées dans l'Écriture Sainte et dans la Tradition ; qu'elle est le ciment indestructible de la construction de l'Église ; qu'on ne saurait y porter atteinte sans bouleverser toute l'économie de la foi. »

(1) *Journal de Maine-et-Loire* du 29 juillet 1870 (Archives départementales de Maine-et-Loire, 72 JO 66).

Il rappela enfin que les définitions dogmatiques d'un Concile général confirmées par le Pape ont droit à une soumission pleine et entière de la part de tous les chrétiens : « C'est pour eux un devoir strict et rigoureux d'y adhérer de cœur et d'âme, comme à la parole de Dieu même ; quiconque se mettrait en opposition avec elle, fût-il prêtre ou évêque, se retrancherait par là même de la communion de l'Église, et quitterait le droit chemin de la vraie foi, pour aller se perdre misérablement dans les voies tortueuses du schisme et de l'hérésie.<sup>1</sup> »

Cette finale, à l'adresse de Mgr Dupanloup et de Mgr Darboy, qui faisaient encore attendre leur soumission aux décisions du Concile, le comte de Falloux, qui était présent à la cathédrale, la trouva « fort raide »<sup>2</sup>.

Par un concours de circonstances providentiel, Falloux avait été pris à son propre piège ! Le contenu d'une lettre du 5 août, que nous avons retrouvée dans ses archives, nous fait saisir tout le piquant de l'affaire : le comte, ne voulant pas avoir à saluer son nouvel évêque, « s'était tenu tranquillement sur le trottoir avec M. de Cumont ». Pour entendre tout de même le discours de l'évêque, il avait fini par entrer dans la cathédrale, demeurant caché au milieu de la foule ; mais par malice ou par respect, « les marguilliers qui l'avaient reconnu le firent monter au banc-d'œuvre »<sup>3</sup>.

Ainsi le comte se trouva-t-il, contre son gré, au premier rang pour recevoir la profession de foi ultramontaine de Mgr Freppel, et si lui-même ne fut pas ravi de ce premier contact, son journal *l'Union de l'Ouest*, après avoir résumé le discours de l'évêque, fut bien obligé de rapporter que « la joie qui s'est manifestée spontanément dans le diocèse quand on a connu sa nomination, n'a fait que grandir par sa présence. Son aspect, sa démarche, sa parole lui ont déjà gagné les cœurs en réalisant ce que promettait l'illustration de son nom.<sup>4</sup> »

*Le Journal de Maine-et-Loire*, du non moins libéral Cumont, plus enthousiaste, ajoute : « On ne sait quelle qualité le plus admirer : l'élévation de la pensée, la sobriété du ton, l'éclat des images, la puissance du raisonnement et la pureté du style. C'était l'éloquence de la chaire, la première des éloquences, dans toute sa grandeur, et c'est un art si rare et pour mieux dire si électrisant, que les plus illettrés des auditeurs en sont toujours ravis.<sup>5</sup> »

(1) Freppel, *Œuvres pastorales et oratoires*, 1881, t. III, p. 1-17.

(2) Archives Falloux, lettre de Falloux du 30 juillet 1870 (Bibliothèque nationale, fonds en cours de classement).

(3) Archives Falloux, lettre du 5 août 1870 (Bibliothèque nationale, fonds en cours de classement).

(4) *L'Union de l'Ouest* du 28 juillet 1870 (Archives départementales de Maine-et-Loire, 72 JO 66).

(5) *L'Anjou historique*, 1909, p. 333-334.

classe ; mais ce qu'il appréciait avant tout et soulignait surtout, c'était la bonne éducation religieuse, patriotique et nationale, donnée aux enfants, fort éloignée de notre laïcisme moderne :

« Fils de chrétiens et chrétiens vous-mêmes, vous devez être élevés chrétiennement : c'est là pour vous un droit sacré, que nul ne peut vous ravir ; et cette éducation chrétienne, ce n'est pas le fait seulement de vos parents et de vos prêtres ; vos instituteurs ont aussi leur part, grande et nécessaire, car vous avez une âme à l'école, non moins qu'à l'église et au foyer domestique : là comme ailleurs, cette âme a besoin d'aliments ; et ce n'est pas l'alphabet seul ou la table de Pythagore qui pourront lui en fournir, mais bien la morale chrétienne appuyée sur les dogmes chrétiens.

« Et par cela même qu'elle est chrétienne, l'éducation que vous donnent vos maîtres est éminemment nationale et patriotique. Car l'amour de la patrie, le souci de l'intérêt général et le dévouement à la chose publique, est l'un des préceptes les plus sacrés de la morale chrétienne : le sentiment religieux, c'est la modération et la charité partout.<sup>1</sup> »

Si l'évêque d'Angers pouvait se réjouir de l'enseignement primaire donné dans son diocèse, il avait tout à craindre pour le secondaire. Sans être particulièrement prévenu contre le lycée d'Angers qui, écrivait-il à l'abbé Lagrange, « valait ce que valent les lycées, c'est-à-dire pas grand-chose », il se méfiait de cet enseignement secondaire officiel conduit par l'Université, qui s'affichait de plus en plus ouvertement anticatholique. Aussi multiplia-t-il ses efforts pour développer l'enseignement secondaire catholique.

Il y avait trouvé, en arrivant, deux maisons d'enseignement primaire supérieur : Saint-Urbain et Saint-Julien. Deux petits séminaires, Mongazon, à Angers, et Beaupréau, en Vendée angevine, formaient les enfants destinés au sacerdoce. Combrée, enfin, placé à la limite du Craonnais comme un trait d'union entre l'Anjou, la Bretagne et le Maine, recrutait surtout des candidats aux carrières libérales ; ces trois collèges de plein exercice préparaient au baccalauréat, et il ne restait, semble-t-il, qu'à les continuer, et à les vivifier, autant que possible. Mais cet ensemble, tel qu'il se présentait, parut incomplet à Mgr Freppel et surtout irrégulièrement distribué : ces trois collèges se trouvaient au centre ou à l'ouest du diocèse, tandis que le Baugeois et le Saumurois, beaucoup moins pratiquants, n'en possédaient pas. L'évêque se hâta de combler cette lacune grave. Avec l'aide des nobles familles de la région, surtout de son ami le comte Joseph de La Bouillerie, il rétablit à

(1) Freppel, *Œuvres pastorales et oratoires*, 1881, t. III, p. 373-381.

La réaction de l'évêque d'Angers ne tarda pas. Afin d'être mieux entendu, il profita d'un congrès de journalistes à Tours, et dénonça ce ministère « composé d'ennemis de la royauté et de transfuges ambitieux qui ont oublié leur devoir ».

À La Bouillerie, il écrivait : « C'est bel et bien la république que de Broglie entend organiser. La manière dont on traite le Roi est tout simplement une infamie. C'est lui seul qui a eu l'intelligence de la situation, et si l'on ne croit pas cela à Versailles, c'est parce que le parlementarisme est la plus grande école d'aveuglement qui existe.<sup>1</sup> » Et il l'encourageait à renverser le duc de Broglie : « C'est, selon moi, inévitable et *indispensable*. Cet homme est un fléau et nous fait plus de mal que ne le ferait M. Thiers lui-même : soyez-en bien convaincu. Les catholiques-libéraux veulent prendre leur revanche du Concile : suppression de *l'Univers*, nomination de l'abbé Perraud, déclaration de Decazes, silence imposé aux évêques, terreur planant sur tous les organes de la presse catholique, qu'est-ce qu'un ennemi déclaré ferait de pire ! Tout montre clairement qu'il s'agit de fermer définitivement la porte à la royauté. Vous ne pouvez pas accepter une pareille situation. Comme me l'écrivait hier l'évêque de Poitiers [Mgr Pie], le régime actuel est le plus répugnant et le plus écœurant qui se puisse imaginer. Deux années de règne des catholiques-libéraux et c'en est fait à jamais de la royauté légitime. Il y a là un danger imminent... Il y a quelque chose de pire que les brutalités des radicaux : on lutte contre celles-là ; mais avec les erreurs des catholiques-libéraux, l'ennemi pénètre dans notre propre camp, les vérités s'altèrent, et il n'y a plus moyen de réagir au moment donné. Voilà pourquoi il importe de mettre fin le plus promptement possible au règne du petit-fils de madame de Staël [de Broglie]. Vous ne sauriez croire combien l'on désire une solution définitive ; si l'on pouvait profiter d'une bonne occasion pour reprendre publiquement la question de la monarchie. Courage et confiance... Je finis par où j'ai commencé, en priant Dieu d'inspirer au maréchal la pensée de réparer la faute du 20 novembre et de vous rappeler au sein du ministère dont vous occuperiez si bien la tête.<sup>2</sup> »

Quelques mois plus tard, Mgr Freppel prévoyant la manœuvre hypocrite du clan catholico-libéral pour imposer une république bourgeoise et capitaliste, appuya Joseph de La Bouillerie dans son opposition : « Si le ministère actuel reprend pour son compte la moindre tentative d'organisation constitutionnelle du septennat, c'est-à-dire de la République, c'est le devoir strict et

(1) Lettre du 29 novembre 1873 (Archives privées La Bouillerie).

(2) Lettre du 1<sup>er</sup> février 1874 (*ibid.*).

rigoureux de la droite de renverser quiconque voudra d'une façon subreptice introduire l'idée ou la forme républicaine. Ne vous laissez pas arrêter par les clameurs des intrigants et des effarés. En province, on voit plus clair qu'à Versailles ; et nous vous approuvons tous.

« Quant au maréchal de Mac-Mahon, son incapacité ne faisait pas de doute pour moi... Je le crois capable de grandes rancunes et même de violence. C'est un grand malheur pour le pays qu'un militaire aussi incapable et aussi entêté soit à la tête des affaires. Nous n'avons pas de plus fort obstacle au rétablissement de la royauté que cet homme. En vérité, le Roi s'est trop hâté en l'appelant le Bayard des temps modernes, il peut avoir de Bayard la témérité, mais il n'en a guère la droiture et la loyauté...

« Je suis heureux de l'attitude franche et courageuse et intelligente de l'extrême-droite, il faut continuer et recommencer la même opposition à chaque essai de constitution du septennat, c'est-à-dire de la République. Il faut que ces gens-là soient bien convaincus qu'il n'y a pas d'autre solution que le Roi, c'est ce que je ne cesse de répéter. À force de le dire et de le prouver, nous arriverons à convaincre quiconque sait encore ouvrir les yeux à la lumière. Encore une fois, ne vous laissez pas émouvoir par les clameurs des transfuges de la royauté. Ils ne crient si haut que pour étouffer la voix de leur conscience. <sup>1</sup> »

Dans le même sens, Mgr Pie écrivait à Rome à Mgr Mercurelli : « Si la monarchie s'était faite dans les conditions arrangées par le libéralisme, notre dernière ressource religieuse et nationale était perdue. Il est clair que le Roi n'aurait pas duré six mois, et n'aurait rien pu faire de bon pendant ce très court règne. Il avait contre lui, outre toutes les factions de la gauche et du bonapartisme, la plus grande partie de la droite, embrigadée par les chefs dont il n'eût pas voulu pour ministres. Devant cette opposition, après deux ou trois combinaisons ministérielles renversées, il fallait se retirer, et cette fois, c'était abdiquer. Au contraire, maintenir ses principes et attendre l'heure de Dieu, c'est se réserver pour un avenir qui ne peut être éloigné. <sup>2</sup> »

Le 27 juin 1874, le comte de Chambord publia un nouveau manifeste rappelant des vérités fortes et salutaires : « On a feint de comprendre que je plaçais le pouvoir royal au-dessus des lois et que je rêvais je ne sais quelles combinaisons gouvernementales basées sur l'arbitraire et l'absolu. Non ! la monarchie chrétienne et française est par essence une monarchie tempérée qui n'a rien à emprunter à ces gouvernements d'aventure qui promettent l'âge

(1) Lettre du 24 mai 1874 (*ibid.*).

(2) Baunard, *op. cit.*, 1887, t. II, p. 533.

d'or et conduisent aux abîmes... Le jour où, vous et moi, nous pourrons, face à face, traiter des intérêts de la France, vous apprendrez comment l'union du peuple et du Roi a permis à la monarchie française de déjouer pendant tant de siècles les calculs de ceux qui ne luttent contre le Roi que pour dominer le peuple... Je veux un pouvoir réparateur et fort ; la France ne le veut pas moins que moi. Son intérêt l'y porte, son instinct le réclame... Je veux trouver dans les représentants de la nation des auxiliaires vigilants pour l'examen des questions soumises à leur contrôle ; mais je ne veux pas de ces luttes stériles de Parlement d'où le souverain sort trop souvent impuissant et affaibli.

« Français, je suis prêt aujourd'hui comme je l'étais hier. La Maison de France est sincèrement, loyalement réconciliée. Ralliez-vous confiants derrière elle. Trêve à vos divisions pour ne songer qu'aux maux de la patrie. N'a-t-elle pas assez souffert ? N'est-il pas temps de lui rendre, avec sa royauté séculaire, la prospérité, la sécurité, la dignité, et tout ce cortège de libertés fécondes que vous n'obtiendrez jamais sans elle ? L'œuvre est laborieuse, mais, Dieu aidant, nous pourrons l'accomplir.<sup>1</sup> »

Pour avoir publié ce texte, le journal officiel du comte de Chambord, *l'Union*, fut suspendu par Mac-Mahon. Mgr Freppel y vit « une déclaration de guerre contre le comte de Chambord ». Il exhorta alors son ami Joseph de La Bouillerie : « Il n'y a plus de ménagements à garder envers un homme qui a abusé à un tel point de la confiance des royalistes. Le maréchal est le plus grand obstacle au retour de la royauté. Il ne faut pas craindre de le renverser, avec lui la désunion [des royalistes] est fatale et irrévocable. Il faut le renverser à tout prix car son maintien au pouvoir profite à tout le monde, excepté au Roi.<sup>2</sup> »

Dès le 6 janvier 1875, le maréchal-président s'adressa à l'Assemblée pour lui demander de voter les lois constitutionnelles instaurant définitivement la République. Puis, le 29 janvier, le libéral-catholique Wallon déposa son amendement reconnaissant le fait républicain, qui fut voté par 354 voix contre 353. À une voix de majorité, comme pour la mort de Louis XVI ! C'était effectivement la mort de la restauration monarchique qui était résolue par nos monarchistes parlementaires ! Wallon osa déclarer : « Je ne proclame rien, je prends ce qui est, j'appelle les choses par leur nom. Nous trouvons une forme de gouvernement, il faut la prendre telle qu'elle est, il faut la faire durer.<sup>3</sup> »

(1) Desplanches, *Henri, comte de Chambord*, 1995, p. 68-69.

(2) Lettre du 5 juillet 1874 (Archives privées La Bouillerie).

(3) Zévort, *Histoire de la III<sup>e</sup> République*, 1899, t. II, p. 160-161.

« le cléricalisme, cet esprit vaticanesque, monastique, congréganiste et syllabiste, qui ne craint pas de livrer l'esprit humain aux combinaisons les plus grossières en les masquant sous les combinaisons les plus subtiles et les plus profondes, les combinaisons de l'esprit d'ignorance cherchant à s'élever sur la servitude générale ». Il demandait que le Concordat soit complété afin que les ordres religieux, en particulier les jésuites, « maîtres en l'art de faire des dupes », soient surveillés étroitement, et que les curés soient soumis « à la vraie vocation » de tous : le service militaire. Enfin, il réclamait que l'enseignement soit laïcisé dans le but de former « des citoyens et non des savants [...]. Que les méthodes d'instruction soient changées pour ouvrir la raison, n'y déposer que des choses saines et sûres, et y déposer les germes des progrès de la raison publique par le rayon prestigieux de la science. » Telle doit être « la passion de tous les députés républicains, vrais serviteurs de la liberté de conscience, respectueux de toutes les opinions religieuses et philosophiques ». Le seul « ennemi, c'est le cléricalisme » dont il faut prémunir les jeunes générations par une parfaite connaissance « des droits et des devoirs de l'Homme »<sup>1</sup>.

La réponse à cette déclaration de guerre ne tarda pas. Deux jours après sa parution dans les journaux, Mgr Freppel écrivit une lettre publique à Gambetta, reproduite aussitôt par toute la presse, dont voici de larges extraits : « Vous venez de prononcer à Romans un discours dans lequel vous attaquez le clergé avec une violence qui dépasse toute limite. Vous ne trouverez pas mauvais qu'on vous réponde immédiatement, ne serait-ce que pour montrer à ceux qui avaient encore pu garder quelque illusion sur vos vrais sentiments, à quelle extrémité vous entendez conduire les affaires religieuses de la France. Ce que vous annoncez pour un avenir prochain comme le résumé de vos projets, c'est, disons le mot, la persécution.

« C'est de vous que nous apprenons qu'il existe "une question cléricale, c'est-à-dire la question des rapports de l'Église et de l'État". Ne vous en déplaise, monsieur, cette question n'existe pas. Elle a été souverainement tranchée, au commencement du siècle par un concordat que les gouvernements ont respecté et qui est parmi nous la base de la paix publique. Le jour où vous romprez ce pacte fondamental, vous remettrez toutes choses en question, et vous déchaînez sur notre pays des malheurs dont, peut-être, ni vous ni moi ne verrons la fin.

(1) *La République française*, 21 septembre 1878 (Bibliothèque nationale, MICR D 117).



« Pour faire accroire à vos complaisants auditeurs qu'il existe "une question cléricale", vous agitez des fantômes. Vous parlez "d'exploitation de l'ignorance", au lendemain du jour où *le Journal officiel* constate que nous avons rempli la France de foyers d'instruction, que l'enseignement secondaire compte plus d'élèves dans nos collèges que dans ceux de l'État.

« Quelque nombreuses que soient vos occupations, vous avez dû avoir assez de loisir pour apprendre ce que tout le monde sait, que, depuis les écoles des Frères jusqu'aux grandes écoles du gouvernement, les élèves formés par les soins du clergé et des ordres religieux n'occupent pas un rang inférieur dans les examens publics.

« Quel est donc cet auditoire de Romans où vous avez pu parler de la sorte, sans qu'il s'y soit trouvé un homme assez instruit des choses de son temps pour faire à de telles assertions l'accueil qu'elles méritaient ? Mais vous-même, monsieur, n'avez-vous pas été élève d'un petit séminaire ?

« Vous étiez-vous jamais aperçu que l'on eût tenté sur votre personne ce que vous appelez "l'exploitation de l'ignorance" ? C'est bien à vous qu'il appartient de parler "d'asservissement général", à vous qui, dans vos discours, annoncez l'intention formelle d'écarter des fonctions de la magistrature, de l'administration, de l'armée, quiconque ne penserait pas comme vous !

« Voilà le despotisme que vous vous proposez d'inaugurer en France. Et vous osez prononcer le mot de liberté ! Ce mot n'a aucun sens dans votre bouche. Quant au clergé, où voyez-vous la moindre tendance à asservir qui que ce soit ? N'êtes-vous pas libres, vous et ceux qui vous suivent, d'aller à la messe ou de ne pas y aller, de faire vos Pâques ou de ne pas les faire, de fréquenter les sacrements ou de vous en abstenir ? Vous en répondrez devant Dieu, voilà tout. Mais de la part des hommes, où apercevez-vous la moindre velléité de vous contraindre à une pratique religieuse ? Et n'est-ce pas vous jouer de la crédulité publique, que de feindre une oppression quelconque, là où nul ne songe à vous disputer la moindre parcelle de liberté ?

« Il m'est impossible, je vous l'avoue, de m'imaginer que vous ayez voulu parler sérieusement, en signalant "les usurpations incessantes auxquelles se livre l'ultramontanisme et l'invasion qu'il fait tous les jours dans le domaine de l'État". À vous entendre, l'on dirait en vérité que les membres du clergé remplissent les conseils municipaux, les conseils généraux, le Sénat et la Chambre des députés. La vérité est que l'élément

ecclésiastique n'est représenté nulle part ou peu s'en faut. Il y a trente prêtres au Parlement allemand ; un seul évêque siège au Sénat français pour défendre les intérêts religieux. Jamais, à aucune époque, le clergé ne s'est moins occupé des affaires de l'État ; nulle part, chez aucune nation, il n'est plus tenu à l'écart de la chose publique. Et vous venez, devant un auditoire prévenu ou distrait, représenter le clergé de France comme prêt à envahir tout le domaine de l'État ! De quel mot voulez-vous que l'on qualifie de tels excès de langage ?

« C'est toujours, dites-vous, “ quand la fortune de la patrie baisse que le jésuitisme monte ”. Parole imprudente, monsieur, et que nul moins que vous n'a le droit de prononcer. Car personne ne l'oublie, c'est quand la fortune de la France a baissé, que vous êtes monté ; c'est quand la France était à terre, que vous vous êtes fait de ses ruines un piédestal pour vous élever au pouvoir. Alsacien, j'aurais le droit de vous demander compte, au nom de mon pays natal, de ces sanglantes folies qui ont achevé nos malheurs et changé une défaite en catastrophe irrémédiable.

« Mais laissons-là ces tristes souvenirs auxquels vous avez associé votre nom, pour envisager l'avenir que vous entendez nous préparer. C'est bien la persécution que vous nous promettez, et à bref délai. Car de quel autre nom appeler la suppression des ordres religieux, la suppression de la liberté d'enseignement, la suppression des vocations ecclésiastiques ? C'est la persécution ouverte, violente, de quelque apparence de légalité que vous prétendiez la couvrir. Dans un langage que vous auriez voulu rendre spirituel, et qui n'est qu'inconvenant, vous parlez de “ ces milliers de prêtres multicolores qui n'ont pas de patrie ”. Ces prêtres, monsieur, sont au service de vos concitoyens : du matin au soir, ils instruisent les enfants, soignent les malades, consolent les pauvres. Vous n'avez pas plus le droit de vous occuper de la couleur de leur habit, qu'ils n'ont l'intention d'examiner celle du vôtre. Ils sont citoyens au même titre que vous ; ils ont, comme vous et vos amis, le droit de se réunir, de vivre ensemble, de prier et de travailler en commun. Leur patrie est la France, et leur nationalité est certaine. Que voulez-vous de plus et de quel droit mettez-vous la main entre leur conscience et Dieu ?

« Après la liberté de l'association religieuse, le despotisme dont vous êtes le porte-voix s'apprête, selon nous, à détruire une autre liberté non moins précieuse, celle de l'enseignement. Et cela, dites-vous, sous le prétexte “ que nous ne devons pas laisser, dans nos écoles, blasphémer notre

histoire". Quoi ! c'est vous et le parti violent dont vous êtes le chef, qui vous constituez le gardien et le défenseur de notre histoire nationale ! Vous qui datez cette histoire de 89 ou de 93, et qui ne voyez au-delà qu'une série d'horreurs et d'infamies ! Vous qui n'êtes occupés qu'à bafouer nos grandeurs et nos gloires séculaires, à insulter nos rois, à rabaisser nos grands hommes, à dénigrer nos vieilles institutions, et à parler de l'ancienne France, de son clergé, de sa noblesse, de sa condition politique et sociale, comme si elle avait présenté, pendant quinze siècles, le spectacle d'une Mongolie ou d'une Tartarie !

« Et c'est sous ce prétexte-là que le despotisme dont vous formulez le programme se prépare à nous enlever le peu de liberté que nous tenons de la loi ! Car c'est un minimum de liberté, monsieur, que cette participation si subordonnée, si restreinte, si étroite, non pas même à la collation des grades, comme vous l'affirmez à faux, car elle reste tout entière dans la main de l'État, mais à la simple interrogation des étudiants. Aussi, quand il vous plaira de remettre ces choses en question, nous revendiquerons à notre tour un droit qui semblait abandonné, et nous demanderons à notre pays s'il est juste, s'il est équitable, s'il est utile que 105 065 élèves, appartenant à des familles françaises soient soumis aux épreuves du baccalauréat ès lettres et du baccalauréat ès sciences, sans qu'un seul de leurs professeurs soit admis à siéger dans les jurys d'examen. Nous vous attendons avec confiance sur ce terrain, si jamais il vous convient de nous y appeler.

« Mais là où le despotisme dont vous venez de faire entendre les menaces éclate davantage, c'est dans les entraves que vous préparez au recrutement du clergé en France. En assujettissant les élèves du sanctuaire au service des armes, vous voulez, monsieur, tarir la source même du sacerdoce. Car ne nous parlez pas de l'obligation de servir la patrie : c'est un mot que vous jetez à la foule pour tromper les simples. Il y a bien des manières de servir sa patrie. L'instituteur, le professeur, qui s'épuisent à instruire leurs élèves ; le prêtre qui se consume dans les travaux de son ministère, servent leur pays aussi utilement que le soldat. Ce sont là de grands services publics, nécessaires, indispensables et qui valent bien, en fatigues comme en résultats, celui des armes.

« Le plus simple bon sens suffit pour comprendre que les nécessités sociales imposent et justifient de telles équivalences. Mais non, sous prétexte d'égalité, vous visez la religion au cœur. Bien que vos goûts et vos antécédents ne vous aient guère permis d'apprécier ces choses, vous n'êtes pas